

### MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ

### PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE DUPLESSIS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ, convoquée le cinquième jour de juin deux mille vingt-trois à 19 h à la Salle de conférence, située au 15A, rue du Nord, à Baie-Johan-Beetz.

Sont présents : M. Martin Côté, maire

M. Étienne Lemieux, conseiller, poste 1 M. Sébastien L'Écuyer, conseiller, poste 2 M. Jacques Devost, conseiller, poste 3 M<sup>me</sup> Maryse Bourque, conseillère, poste 4 M. Luc Bourque, conseiller, poste 5 M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

Est aussi présent : M. Sylvain Roy, directeur général par intérim

#### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 20 h 10. M. Sylvain Roy fait fonction de secrétaire.

### 2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Maryse Bourque, appuyé par Jacques Devost et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

- 1. Ouverture de la séance par M. Martin Côté, maire
- 2. Acceptation de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1er mai 2023
- 4. Acceptation des comptes
- 5. Résolution 2023-06-05-01 concernant une offre de règlement et quittance d'Hydro-Québec
- 6. Résolution 2023-06-05-02 concernant la nomination d'une mairesse suppléante ou maire suppléant
- 7. Varia
- 8. Période de questions
- 9. Levée de la séance

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2023

Il est proposé par Étienne Lemieux, appuyé par Maryse Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 1<sup>er</sup> mai 2023 soit adopté.

### 4. Acceptation des comptes

Ce point est reporté à une séance ultérieure

## 5. Résolution 2023-06-05-01 concernant une offre de règlement et quittance Hydro-Québec Attendu l'achat du réseau de luminaires de rue par la municipalité à Hydro-Québec en septembre 2018 pour permettre le remplacement de l'éclairage au sodium par des DEL plus

efficaces (éclairage et consommation d'énergie);

Attendu que Hydro-Québec a procédé à la mise aux normes des équipements (fusibles et porte-fusibles) à la suite cet achat ;

Attendu la détérioration prématurée de certains fusibles et / ou porte-fusibles ;

Attendu la réclamation de la municipalité pour le remplacement des équipements défectueux ;

Attendu l'offre de règlement et quittance d'Hydro-Québec (dossier 173216),

Il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Luc Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'accepter l'offre d'Hydro-Québec (dossier 173216) et de désigner Martin Côté, maire, comme signataire de l'offre.

### 6. Résolution 2023-06-05-02 concernant la nomination d'une mairesse suppléante ou maire suppléant

Il est proposé par Jacques Devost, appuyé par Étienne Lemieux, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz nomme Sébastien L'Écuyer comme maire suppléant jusqu'à la séance ordinaire du mois de novembre 2023

### 7. Varia

### 8. Période de questions

# 9. Levée de la séance L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35. Sylvain Roy Secrétaire Martin Coté Maire 1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si étaient toutes signées individuellement.